



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

Paris, le 25 avril 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Taxe poids lourds : un recours incohérent et peu responsable

L'UMP entend déposer un recours devant le conseil constitutionnel contre la loi portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transport qui vient d'être votée par le Parlement.

Ce recours vise tout particulièrement l'article 7 de la loi instituant un dispositif de majoration forfaitaire des prix du transport en compensation de la taxe poids lourds.

Ce recours est irresponsable. Le problème n'est pas la majoration forfaitaire mais la taxe poids lourds.

Ce recours est incohérent. Il provient de ceux-là mêmes qui ont voté la taxe poids lourds en 2008-2009.

Cette initiative parlementaire est un mauvais coup porté aux entreprises françaises de transport routier.

La taxe poids lourds sera pour les entreprises un triple choc : économique, commercial et opérationnel.

Sans majoration, la taxe poids lourds est une machine à massacrer les PME françaises de transport routier.

Le dispositif de majoration forfaitaire doit permettre aux entreprises de transport routier de mieux faire face à l'arrivée de la taxe poids lourds. C'est un outil mis à la disposition de la Profession qui vient rééquilibrer le rapport de force commercial défavorable aux PME du transport.

La FNTR rappelle que la loi Grenelle I, votée à la quasi unanimité de la représentation nationale, comportait deux volets interdépendants : le principe de la taxe mais également le fait qu'elle soit supportée par le "bénéficiaire de la circulation de la marchandise".

La FNTR entend tenir bon sur ce point fondamental : pas de majoration, pas de taxe.

A propos de la FNTR :

La Fédération Nationale des Transports Routiers est l'organisation leader du transport routier de marchandises. Elle rassemble, avec 12 500 entreprises, les 2/3 des entreprises de transport adhérentes à une organisation professionnelle. Elle accueille des entreprises de toutes tailles (groupes, PME, TPE) et de toutes spécialités, aux activités diversifiées.

Contacts Presse :
FNTR / Nicolas Paulissen
01 44 29 04 10
nicolas.paulissen@fntr.fr

Eté en Hiver / Morgane Gens
01 40 70 93 17 – 06 88 63 34 30
morgane.gens@eteenhiver.com